

Dépêche n°44042

[Camille Pons](#)

Toulouse, Lundi 07 juin 2004, 19:28:32

Ligne directe: 05 61 99 34 13

Congrès des APEL sur le thème de l'évaluation: Claude Thélot suggère la mise en place d'une formation à la notation et André Antibì, celle de contrats de confiance entre l'élève et l'enseignant

Toulouse, correspondance

Il faut former à noter et mettre en place des dispositifs d'évaluation fondés sur des contrats de confiance passés entre l'élève et l'établissement. Telles sont les principales propositions faites respectivement par Claude Thélot, président de la commission du débat national sur l'avenir de l'école, et André Antibì, professeur de mathématiques à Toulouse-III Paul-Sabatier, vendredi 4 juin 2004, lors du XIIIème Congrès des APEL (Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre). Ce dernier s'est tenu à Toulouse du 4 au 6 juin sur le thème "La note apprivoisée, l'évaluation à l'école" (L'AEF du 07/06/2004, [43997](#)).

L'objet de ce congrès, comme l'a souligné dans son discours d'ouverture le président de l'UNAPEL (Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre), Éric Raffin, était d'ailleurs "d'éclairer sur ce qui pouvait être remis en cause ou sur ce qu'il était possible d'améliorer" dans le système de notation. "Nous tenons au système existant", précise le président. "Mais il trouve ses limites et il faut aujourd'hui l'enrichir." La réflexion doit notamment porter selon lui sur les méthodes d'évaluation et la capacité au dialogue.

Pour Claude Thélot, former à noter permettrait notamment de réduire les différences de notations observées d'un enseignant à un autre et donc de pallier la "difficulté à noter juste". C'est d'autant plus nécessaire selon lui que l'on accepte "d'être évalué et noté, même quand cela fait souffrir", mais pas "quand le jugement qui exprime cette évaluation n'est pas juste". "La formation à l'évaluation est une dimension fondamentale de la formation professionnelle des futurs enseignants", poursuit-il. "Or elle n'est pas suffisamment bien faite actuellement." L'évaluation doit aussi, selon lui, faire partie d'un ensemble plus large et comprendre celle des enseignants, des établissements, du système éducatif...

CONSTANTE MACABRE

Au-delà de l'évaluation, se pose également pour Claude Thélot la question de l'orientation, elle non plus, "pas assez bien faite" et "source de douleur". Il souhaite que se dégagent des "éléments novateurs dans le projet de loi" pour améliorer cette orientation dans laquelle sont "intégrés des critères qui la rendent actuellement partiellement inéquitable": elle n'est pas la même selon qu'on est fille ou garçon, d'une origine ou l'autre, d'un établissement ou l'autre, note-t-il.

De son côté, André Antibì propose de mettre en place un dispositif d'évaluation fondé sur les contrats de confiance et s'appuie sur les résultats d'une recherche effectuée auprès de 500 enseignants qu'il a publiée dans un livre en janvier dernier, "La Constante macabre, ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves..." aux éditions Math' Adore (L'AEF du 20/10/2003, [37763](#)).

Selon lui, le système actuel fait que les enseignants réservent un pourcentage constant, quels que soient les niveaux des élèves, à des élèves qui doivent être selon eux en échec, "afin que le système

éducatif soit crédible". "Un prof excellent pourrait n'avoir que des élèves excellents", explique-t-il. "Mais l'absence de mauvaises notes ne le rendraient pas crédibles et sérieux!" Pour André Antib, qui avoue avoir pris conscience lui-même de la création de cet "échec artificiel" ou "constante macabre" après vingt ans de pratique, ce système basé sur la sélection "forme une jeunesse qui doute d'elle au lieu d'avoir confiance en elle", "même si au final les jeunes sont contents d'avoir fait mieux que le voisin". Le contrat de confiance, déjà en vigueur dans d'autres pays, permettrait selon lui, de noter l'élève, "en fonction de ce qu'on attend de lui, et sans piège".

RAPPROCHER DAVANTAGE ENSEIGNANTS ET PARENTS

Éric Raffin prône de son côté le développement du dialogue par rapport à la note entre enseignants et parents. Le président reprend pour appuyer son discours les résultats de l'enquête sur les notes commandée par l'UNAPEL pour préparer ce congrès et publiée par "La Croix" la semaine précédente (L'AEF du 02/06/2004, [43884](#)). Cette enquête montre notamment que "les parents ont du mal à en parler à la fois avec leurs enfants et avec les enseignants". Selon lui, l'un des objets du congrès est de "réfléchir à la forme du dialogue qui pourrait s'instaurer autour de la note avec tous les partenaires". Pour lui, les parents doivent, "se préoccuper des questions pédagogiques pour enrichir le dialogue avec les enfants et les enseignants mais également pour renforcer leurs qualités d'éducateur". Un nécessaire rapprochement déjà entamé selon lui par des parents "qui ont su et devront encore se tenir à leur place".

Claude Thélot témoigne aussi de son côté de cette volonté de dialogue qui ressort du débat national sur l'avenir de l'école et confirme cette "nécessité de co-construire". "Nous sommes le pays de l'Union européenne où nous avons le moins bien construit cette relation école-parents", estime-t-il. "La bonne distance et les bonnes modalités de la relation n'ont pas encore été trouvées." Pour y parvenir, il faut, selon lui, "arrêter de s'ignorer ou de se mettre à la place de l'autre".

Contact: UNAPEL, Nathalie Cardeilhac, 06 63 08 41 30, n.cardeilhac@wanadoo.fr

► Sauvegarder ce document : 

Dépêche n°44042 © Copyright L'AEF - 1998/2008 - 1171

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de l'AEF.